



Ville de La Tour-de-Peilz

Communiqué de presse

Comptes communaux

Des comptes 2014 positifs mais une marge d'autofinancement limitée

Le 21 mai 2015, la Municipalité de La Tour-de-Peilz a présenté ses comptes pour l'année 2014 à la presse. Ceux-ci affichent un excédent de revenus de Fr. 2'943'725.83 pour un total de dépenses de Fr. 58'897'307.37. Une maîtrise rigoureuse des charges et une augmentation des rentrées d'impôts expliquent ce résultat. Il s'agit là du dixième exercice positif depuis 2005, exception faite de l'exercice 2011, qui accusait un léger déficit.

L'exercice 2014 aura été marqué, du côté des recettes, par des rentrées fiscales plus importantes que celles prévues dans le budget. L'impôt sur le revenu et le bénéfice des personnes physiques ainsi que l'impôt sur la fortune ont augmenté, respectivement, de Fr. 966'811.04 et de Fr. 804'265.55. L'impôt à la source, en revanche, a connu une baisse spectaculaire par rapport aux comptes 2012 et 2013. Pour trouver les causes de cette diminution, des explications ont été demandées à l'ACI, mais aucune réponse n'a encore été reçue. Les autres impôts dont le montant diffère sensiblement du budget concernent : le bénéfice des sociétés (+ Fr. 753'882.30), les droits de mutations (+ 895'738.10) et les gains immobiliers (+ Fr. 395'273.35).

Au total, les revenus 2014 de la Commune s'élèvent à Fr. 61'841'033.20.

Les charges, quant à elles, ont été à nouveau maîtrisées. Elles sont toutefois supérieures de 1,25% au budget, soit une différence de Fr. 728'237.37, mais il est important de relever qu'elles intègrent un montant de Fr. 3'039'463.-- de complément aux charges cantonales 2013. Ce dernier est également compris dans le total des recettes puisqu'il a été prélevé sur le fonds affecté à cet effet.

La dette de la Commune s'élève à Fr. 22'000'000.-- (hors fondations – 1,475 million), soit une augmentation de Fr. 6'000'000.-- par rapport aux comptes 2013. Par habitant, cela représente Fr. 2'095.-- et une charge annuelle d'intérêt de Fr. 31.-- (Fr. 36.-- en 2013). Pour rappel, ces montants étaient, respectivement, de Fr. 35'000'000.--, Fr. 3'501.-- et Fr. 123.-- il y a dix ans (chiffres 2005).

Cette augmentation de la dette s'explique par la faible marge d'autofinancement dégagée en 2014, soit Fr. 157'437.--. En effet, cette somme n'a pas permis de financer les dépenses d'investissements 2014, qui se sont élevées à quelque 8,3 millions de francs et qu'il a fallu financer par le cash flow de 2013 et par l'emprunt.

Cet exercice satisfaisant permet à la Municipalité d'envisager avec confiance mais prudence la poursuite de son programme d'investissements qui prévoit, entre autres, la rénovation du collège Courbet, de la Maison de commune et du Château. Dans un contexte économique marqué par l'éventualité d'une déflation dans la zone Euro, par un franc fort et par des indices boursiers considérés par nombre d'observateurs comme surévalués, la Municipalité est consciente du risque de voir diminuer les recettes fiscales dans les années à venir.

La Tour-de-Peilz, le 21 mai 2015

Pour tout renseignement :

- Lyonel Kaufmann, syndic, 079 270 54 01
- Olivier Martin, municipal en charge des finances, 079 689 78 07

ADM-1504-JB-Communication-Communiqué de presse-Comptes2014.docx



MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch